
x) document(s)

document(s) :

[s://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/5b1fd708-0091-4a38-b014-c0980df2bccf](https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/5b1fd708-0091-4a38-b014-c0980df2bccf)

ns générales

YA YANIS

mémoire : BARANGER DENIS

iversité Panthéon-Assas - Master Philosophie du droit et droit politique (finalité recherche)

on : 29-01-2024

omme le disait Montesquieu, « les lois inutiles affaiblissent les lois nécessaires ». Si les lois peuvent certainement être inutiles dès on, elles peuvent aussi le devenir a posteriori : on parle alors de lois désuètes, ou selon une expression plus récente de lois éréte de la présente recherche est double. D'une part, il s'agit de mettre en évidence les moyens permettant d'identifier les lois tre part, il s'agit d'envisager le traitement réservé à ces lois qui font peser sur la sécurité juridique une menace certaine.

is : Obsolescence législative, Désuétude, Lois désuètes, Rationalité juridique, Lois inutiles, Sécurité juridique

ns techniques

tion

ment PDF

ns complémentaires



gine :

iv-pantheon-assas-ori-17841

urce : Ressource documentaire
